

**WATERLOO**

N° ref : VL/FF/NL/AG

Publication – Avis et communiqués officiels à la population
Impositions communales

La Bourgmestre. a l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil Communal a adopté, en séance publique du 4 novembre 2024, le règlement qui a été approuvé par le Ministre wallon des Pouvoirs locaux, François DESQUESNES, en date du 9 novembre 2024.

N°2297

Finances – Taxe communale annuelle sur la collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés –
Règlement – Exercice 2024

Publié et affiché à WATERLOO, le 21 novembre 2024 conformément aux articles L1133-1 et L1133-2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Le règlement peut toujours être consulté intégralement au Service « Finances » de la Maison communale, rue François Libert 28 le matin de 8h00 à 11h30 du lundi au vendredi.

La Bourgmestre,

Florence REUTER.